

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

FAIT DIVERS

SCANDALE À ASSOMÈ ^{P.4}

Opinion

Les raccourcis des démocraties africaines ^{P.8}

Les militants du CAP2015 boudent-ils déjà Jean-Pierre Fabre ?

L'appel à la marche de ce Mercredi ^{P.3}

tourné au ridicule Jean-Pierre Fabre, seul contre tous !



Les quelques dizaines de militants présents sur les lieux



Le PM sortant, Arthème Séléagodji Ahoomey-Zunu

Démission du Premier ministre Arthème Séléagodji Ahoomey-Zunu :

Quel bilan pour l'homme qui a passé 3 ans à la Primature ? ^{P.3}

Pénurie en énergie électrique :

La CEET propose un plan de fourniture rotative ^{P.5}



Djétéli Gnadé, DG de la CEET

Libre opinion

L'APPUI FINANCIER DE L'ETAT AUX CANDIDATS À LA DERNIÈRE ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ^{P.6}

INTERVIEW DE MONSIEUR MATTHIAS KOKOU LATTA :

" Je pense qu'on ne pouvait pas ne pas donner à Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé l'opportunité de continuer dans la même lancée "



Mathias Kokou Latta

La Semaine Mondiale d'Action Pour l'Education célébrée hier

La cérémonie solennelle marquant la célébration de la 12ème édition de la semaine mondiale d'action pour l'éducation a eu lieu hier 27 mai au collège protestant de Lomé tokoin en présence de plusieurs acteurs et partenaires de l'éducation au Togo. " Droit à l'éducation ", c'est le thème retenu cette année par la Coalition Nationale Togolaise pour l'Education Pour Tous (CNT/EPT) pour la célébration de cette semaine.



La table d'honneur

Selon le président du conseil d'administration de la Coalition, M. BOYODE Essotina, l'année 2015 représente l'échéance fixée par la communauté mon-

diale de l'éducation, lors du forum mondial sur l'éducation tenu à Dakar au Sénégal le 26 avril 2000 pour atteindre les six objectifs de l'Education Pour Tous (EPT).

" Aujourd'hui plus que jamais, la campagne doit mettre en œuvre à la fois un lobbying ciblé et une mobilisation populaire afin de plaider pour le droit à l'éducation de tous les enfants et des

financements appropriés en présentant des messages clairs et en soulignant la nécessité pour chaque enfant, quel qu'il soit, de jouir du droit à l'éducation universelle gratuite et de qualité ", a-t-il laissé entendre.

La Semaine mondiale d'action pour l'éducation constitue une opportunité de faire entendre à tous les hommes et femmes la nécessité de mener une action pour réaliser le droit à l'éducation.

Pour sa part, la coordinatrice sous-régionale de Africa Network Campaign on Education For All(ANCEFA) estime que la Semaine Mondiale de l'Education(SMA) de cette année se tient à un moment essentiel

pour l'éducation dans le monde entier et au Togo car 2015 est l'année d'échéance pour tous les Objectifs du Millénaire pour le Développement mais aussi l'année de l'adoption des Objectifs pour le Développement Durable, y compris l'objectif en matière d'éducation.

" L'éducation est un droit humain fondamental et un bien public essentiel à la promotion de la justice sociale, économique, et il appartient à l'Etat de fournir une éducation publique de qualité gratuite et un apprentissage tout au long de la vie ", a souligné la coordinatrice sous-régionale de l'ANCEFA.

Espoir

Résolution de la crise politique au Burundi :

Le Togolais Edem Kodjo en sapeur pompier

L'ancien Premier ministre togolais et ancien secrétaire général de l'OUA, Edem Kodjo, qui dirige la fondation PAX AFRICANA, a été désigné par l'Union Africaine (UA) comme médiateur dans la crise politique burundaise. Le pays de Pierre Nkurunziza est confronté depuis un mois à une contestation visant à lui barrer la route pour un troisième mandat qui suscite des vagues de sanctions de la communauté internationale contre Bujumbura.

politique burundaise déclenchée il y a un mois.

La contestation visant à barrer la route d'un troisième mandat au Président Pierre Nkurunziza a tourné en affrontements entre civils et forces de l'ordre, au point de faire tomber sur Bujumbura une vague de sanctions de la communauté internationale.

Pendant ce temps, les autorités condamnent les pressions diplomatiques. " Le gouvernement du Burundi est (...) profondément préoccupé par l'activité diplomatique en cours qui tend à saper et -dans une large mesure- à dénigrer les institutions républicaines et constitutionnelles du pays (...). Certaines questions qui touchent à la souveraineté, à la constitutionnalité et à la primauté du droit qui régit la République de Burundi ne peuvent être sujet à débat ", a déclaré Philippe Nzobonariba, porte-parole du



L'ancien Premier ministre togolais Edem Kodjo

L'ancien chef du gouvernement togolais est passé maître dans la résolution des crises politiques dans la sous-région. Après avoir contribué à ramener le calme en Centrafrique, le président de la fondation PAX AFRICANA est à nouveau sollicité pour apporter son expertise dans la recherche de solutions à la crise

gouvernement, à la radio nationale.

Le gouvernement burundais dit " apprécier les conseils de tous ceux qui sont préoccupés par la situation ", mais avertit qu'il " ne négociera, ni discutera des questions qui tendent à saper ses institutions ", explique son porte-parole qui estime que " certaines délé-

gations d'envoyés spéciaux et des comités d'éminentes personnalités dépêchées par la communauté internationale pour aider à trouver des solutions à la crise actuelle débarquent au Burundi avec des idées et des recommandations préconçues sans se donner la peine de vérifier les faits sur le terrain ".

Cette déclaration des tenants du pouvoir burundais est la preuve que la tâche ne sera pas du tout aisée pour l'émissaire de l'UA, Edem Kodjo, qui a néanmoins une longue expérience dans le domaine des négociations de paix en Afrique. Il estime qu'il faut tout mettre en œuvre pour apaiser un climat peu favorable au dialogue.

Depuis 2014, l'ancien Premier ministre togolais a été élu membre du Groupe des Sages de l'Union Africaine dont le rôle est d'appuyer la Commission de l'UA en matière de prévention et de résolution de conflits sur le continent. Sa fondation constitue aujourd'hui une des composantes clé du Conseil de Paix et de Sécurité sur le continent africain.

Rappelons que le Président Pierre Nkurunziza, à la tête du pays depuis 2005, postule à un troisième mandat le 26 juin prochain. Un sommet est même prévu dans les prochains jours en Tanzanie, sommet consacré à la crise burundaise, à l'initiative des dirigeants membres de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC).

JPB

Pour leur professionnalisme, leur bravoure et leur courage :

Des éléments des FAT honorés ce vendredi à New York

A l'occasion de la Journée internationale des Casques Bleus des Nations Unies célébrée ce vendredi, cinq éléments des Forces Armées Togolaises (FAT), en l'occurrence Nikabou Awal Djato, Tchinn Gnandi Gbandi, Makdjene Tchissi, Pina Alai et Koffi Bahayi, tous membres de la Minusma (Force de paix au Mali) et de l'ONUCI (Force de paix en Côte d'Ivoire), seront honorés à New York pour leur professionnalisme, leur bravoure et leur courage durant leur mission.



Des militaires togolais décorés par le Gal Titikpina (Poto archives)

La Journée internationale des Casques bleus des Nations

Unies qui sera observée vendredi prochain, est une occasion d'honorer la mémoire des soldats tombés au service de la paix.

Cette Journée rend hommage au professionnalisme, au dévouement et au courage des 116.000 Casques bleus qui ont servi et continuent de servir dans les 16 opérations de maintien de la paix de l'ONU, dans des conditions difficiles voire explosives. C'est également l'occasion d'honorer la mémoire de plus de

3.200 Casques bleus de l'ONU, tombés sur le champ de bataille au service de la cause de la paix, dont 106 hommes et femmes en 2013.

Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies reçoivent des contributions en contingents militaires et policiers issus de 122 Etats. Le Togo, très actif avec une présence en Afrique (Côte d'Ivoire, Mali, Darfour) et dans les Caraïbes (Haïti), se voit accordé une certaine confiance au cours des opérations de maintien de la paix comme un outil pour assurer la sécurité collective.

Notons que la commémoration se déroulera au siège de l'ONU à New York, et dans les bureaux de l'organisation à travers le monde. Rien que pour l'année 2014, 126 Casques bleus dont cinq Togolais - militaires, policiers et civils- sont tombés sur les théâtres d'opérations. Ils recevront à titre posthume, la Médaille Dag Hammarskjöld.

JPB



www.togoportail.net

Pour en savoir sur les actualités d'ici et d'ailleurs, consultez désormais votre site d'informations générales togoportail.net "togoportail, toute l'information à votre portée"

CHRONIQUE de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la Publication

ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

REDACTION

Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.
Espoir D.

Imprimerie Sans Dieu Rien
Tirage : 2000 ex.

Les militants du CAP2015 boudent-ils déjà Jean-Pierre Fabre ?**L'appel à la marche de ce mercredi tourné au ridicule
Jean-Pierre Fabre, seul contre tous !**

Alors que toute la communauté internationale est unanime sur la victoire remportée haut les mains par le candidat de l'Union pour la République (UNIR), Faure Gnassingbé, lors de la présidentielle du 25 avril 2015, le candidat malheureux du Combat pour l'Alternance Politique en 2015 (CAP2015), Jean-Pierre Fabre, continue de naviguer à contre-courant. Il conteste la réélection de Faure Gnassingbé en se proclamant vainqueur de la dernière présidentielle. Et pourtant la vérité livrée par les urnes au soir du 25 avril est incontestable et donne le candidat de UNIR vainqueur à plus de 58%.



Jean-Pierre Fabre (CAP2015/ANC)

Le candidat malheureux de la présidentielle du 25 avril 2015, en l'occurrence Jean-Pierre Fabre, ne s'arrêtera pas de si tôt dans ses dérives de revendication d'une prétendue victoire qui lui serait volée. Après la marche avortée du 23 mai dernier, les responsables du CAP2015 ont voulu rebondir en annonçant une mobilisation générale de trois jours les 27, 28 et 29 mai 2015 pour, disent-ils, exiger la vérité des urnes.

Les organisateurs de cette mobilisation prévue pour démarrer à Bè Gakpoto ont dû replier au carrefour Déckon à cause de l'absence

des marcheurs pour le premier jour de contestations. Ainsi la dizaine de manifestants arrivée sur les lieux s'est retrouvée seule face aux forces de l'ordre venues encadrer la manifestation, sans la moindre trace des premiers responsables du CAP2015. Jean-Pierre Fabre et ses affidés qui attendaient tranquillement au siège de leur parti qu'on les tienne informés de la grande mobilisation des populations de Lomé avant de débarquer sur les lieux, ont été déçus d'apprendre que les gens ne sont pas sortis.

Malgré les moyens déployés avec des véhicules montés de haut-parleurs appelant les militants à sortir massivement, la mayonnaise n'a pas pris. Les militants ont finalement compris qu'ils ont des leaders irresponsables qui les utilisent pour assouvir leur ambition personnelle.

Mme Félicité Manavi, commerçante à Assivito fulminait : " Nous sommes fatigués de marcher sans rien gagner. Nous apprenons aussi que Fabre est allé prendre l'argent chez le président Ouattara à Abidjan sans rien nous dire. Lui et les autres députés dissidents de l'UFC avaient obtenu de l'argent auprès du gouvernement pour leur dédommagement après leur exclusion du parlement, ils ne nous avaient rien dit. Et aujourd'hui après leur échec au lieu de penser à autre chose, ils nous appellent à marcher pendant trois jours. Jean-Pierre Fabre et ses amis vont-ils nous donner à manger pendant les trois jours de marche ? En tout cas, mes frères, sœurs, tantes et moi-même ne sortirons plus jamais marcher pour un certain Jean-Pierre Fabre ".
" Lorsqu'on fait quelque chose

sans aboutir à un résultat, on passe à autre chose. Les marches ne nous ont rien donné. Pourquoi continuer par marcher ? Moi, je ne marche plus ", martèle de son côté Ayayi, un militant de l'ANC.

A travers ces quelques réactions que nous avons pu avoir, l'on note clairement que les militants du CAP2015 commencent par comprendre que les marches ne leur apporteront rien. Faure Gnassingbé a gagné l'élection du 25 avril 2015, Jean-Pierre Fabre devrait comprendre que le vin est tiré et il faut le boire.

Fatigués d'attendre désespérément leurs leaders qui ne venaient pas, les quelques militants qui s'étaient déplacés sur le lieu du rendez-vous hier, ont repris le chemin de sa maison. Cette marche dont l'itinéraire était Carrefour Déckon, Bd circulaire côté Ouest, ancienne fontaine lumineuse, place Anani Santos, Avenue 24 Janvier, RAMCO, ancien SGGG, rue Koumoré, hôtel Palm Beach, Bd de la République, devrait chuter au Palais de la Présidence côté plage où devrait se tenir un meeting. Mais elle n'a finalement pas eu lieu à cause de la faible mobilisation des militants.

Le point de départ de cette marche, à savoir Déckon, un carrefour commercial très animé de la capita-

le, a été depuis un certain temps la pomme de discorde entre le pouvoir et les différents organisateurs de manifestations.

Conscients que le CAP2015 à lui seul ne pouvait mobiliser de foule, les responsables de ce regroupement politique ont fait appel aux organisations de défense des droits de l'homme, aux associations de presse (comme SOS journalistes en danger), aux syndicats et associations de la société civile, aux travailleurs des secteurs public et privé, voire aux revendeuses des marchés. Même les élèves et les étudiants ont été sollicités pour cette manifestation qui finalement s'est soldée par un cuisant échec.

Déçus, les quelques dizaines de manifestants présents sur les lieux ont dû reprendre le chemin de leur maison. L'on se demande si le premier jour de la marche n'a mobilisé que quelques dizaines d'individus, comment seront les deux jours restants, c'est-à-dire aujourd'hui et demain vendredi ?

Il apparaît clairement que même les marcheurs professionnels du CAP2015 sont déçus et ont raccroché. Dans ces conditions, les responsables du CAP2015 risquent de se retrouver seuls avec leur famille ce matin au lieu du rassemblement. Wait and see !

A.D. et JPB

Démission du Premier ministre Séléagodji Ahoomey-Zunu :**Quel bilan pour l'homme qui a passé 3 ans à la Primature ?**

Le Premier ministre Ahoomey-Zunu Séléagodji a remis son tablier comme le veut la tradition, après l'élection présidentielle du 25 avril 2015 (remportée par le président sortant Faure Gnassingbé), afin de permettre à l'heureux élu de désigner un nouveau chef de gouvernement. Dans un communiqué rendu public le 22 avril 2015 par la Présidence de la République, le Premier ministre a donné sa démission qui a été acceptée par le Chef de l'Etat.

" Conformément à la pratique républicaine et à l'article 66 de notre Constitution, le Premier ministre, Monsieur Séléagodji AHOOMEY-ZUNU a présenté ce jour, 22 mai 2015, au Président de la République, sa démission ainsi que celle de l'ensemble du gouvernement ", indique le communiqué. Le Premier ministre sortant est tout de même chargé d'expédier les affaires courantes jusqu'à la nomination du nouveau locataire de la Primature.

Nombreux sont ceux qui se demandent si le chef de l'Etat va nommer un nouveau Premier ministre ou bien s'il va garder le sortant. Les détracteurs du Premier ministre sortant pensent plutôt que le Chef de l'Etat devrait se débarrasser de lui car, selon eux, l'homme n'a rien fait de bon et traîne un bilan totalement négatif.

Pour eux, il n'a pas su gérer les différentes crises sociales qu'a connues notre pays sans oublier qu'il n'a pas honoré sa promesse de faire des comptes après la participation du Togo à la CAN 2013. Mais seulement ils ont oublié de reconnaître ce que le Premier ministre a fait de bien et qui a justifié sa reconduction après les législatives de 2013.

En effet, le chef du gouvernement sortant, Ahoomey-Zunu Séléagodji, nommé en 2012, a été reconduit après le scrutin législatif réussi de 2013. Pourquoi Ahoomey-Zunu avait-il été reconduit par le Chef de l'Etat ? C'est parce qu'il a été à la hauteur de la tâche à lui confiée. Sur le plan social, le Premier ministre sortant a conduit les discussions avec les centrales syndicales, particulièrement la Synergie des Travailleurs du Togo (STT) qui a lancé une grève totale paralysant l'administration.

C'est sous lui que les fonctionnaires ont obtenu 30.000 FCFA pour les cadres A1 et A2 et 20.000 pour le reste des catégories. C'est également sous lui que les enseignants ont obtenu la prime de bibliothèque et de rentrée qui est passée de 120.000 F CFA en 2013 à 150.000 FCFA en 2015 sans oublier les agents de santé qui ont décroché une prime de 180.000 F CFA.

Sur le plan politique, le chef du gouvernement sortant a conduit des consultations des partis poli-



Séléagodji Ahoomey-Zunu PM démissionnaire

tiques sur le dialogue politique réclamé à cor et à cri par l'opposition. Ces consultations ont abouti au dialogue de TGOTELECOM 2 que malheureusement l'intransigeance de l'ANC a fait capoter (le parti de Jean-Pierre Fabre voulait la limitation de mandat avec effet immédiat). Après l'échec de ce dialogue, le Premier ministre, sur instruction du Chef de l'Etat, a organisé dans la plus grande transparence les élections législatives sans violence avec la participation de toute la classe politique.

Le Premier ministre sortant a également à son actif l'organisation de l'élection présidentielle du 25 avril 2015 dans la paix et la transparence sous les yeux des observateurs nationaux et internationaux.

Sur le plan économique, le Premier ministre Ahoomey-Zunu Séléagodji, sous l'impulsion du Chef de l'Etat, a continué les

réformes entamées par son prédécesseur Hounbo Gilbert avec la mise en place du guichet unique et de l'OTR. Sur le plan sportif, le chef du gouvernement sortant, sur instruction du Président de la République, a amené pour la première fois les Eperviers en quarts de finale lors de la CAN 2013.

Seulement voilà, le PM avait promis aux Togolais de faire les comptes des diverses contributions et surtout la mauvaise gestion des fonds par la délégation qui a conduit l'équipe nationale à la CAN. Les Togolais ont attendu en vain ce bilan qu'il a promis.

Selon des sources proches du ministère des Finances, le rapport du cabinet d'expertise IIC est déjà prêt et l'on attend celui du cabinet CAPMG pour rendre publics les comptes tant attendus et qu'exploitent les détracteurs du Premier ministre sortant pour l'ac-

cabler.

Tout porte à croire que le Premier ministre sortant qui reste encore aux commandes pour la gestion des affaires courantes, a le temps nécessaire pour faire les comptes que ses adversaires utilisent abondamment pour le vilipender.

Il va sans dire que la seule personne qui peut apprécier le travail fait par Ahoomey-Zunu Arthème est le Chef de l'Etat qui sait les objectifs qu'il lui a fixés et les résultats qu'il attendait de lui. Comme le président l'avait fait en 2010 en reconduisant le Premier ministre Gilbert Hounbo, il peut reconduire Ahoomey-Zunu pour la qualité de son travail ou choisir quelqu'un d'autre à ce poste.

Le Président de la République est donc le seul maître à bord et il sait la vision qu'il veut donner à son action puisque c'est lui qui a été choisi par le peuple le 25 avril dernier.

Ce qui est évident, c'est que le bilan du Premier ministre Ahoomey-Zunu n'est pas aussi catastrophique comme certains tentent de le faire croire car si tel était le cas, le Président de la République ne lui aurait pas renouvelé sa confiance en le reconduisant à son poste en 2013. Le Président Faure est le seul à connaître la personne indiquée pour la mission à accomplir et il n'est pas exclu qu'il reconduise Ahoomey-Zunu Séléagodji pour amorcer d'autres challenges.

L'ONG AIMES Afrique poursuit la prise en charge gratuite des populations démunies

La première Organisation Non Gouvernementale spécialisée dans les actions médico-chirurgicales humanitaire au Togo Aimes-Afrique /Togo du Dr Michel Kodom, va entamer à partir du 01er Juin une vaste campagne d'opération gratuite en faveur des populations rurales et vulnérables. Pendant 6 jours (du 1er au 6

Juin 2015), cinq cent vingt cinq (525) patients des préfectures Zio, Yoto et Vo seront opérés gratuitement.

Quatre cent seize (416) patients seront pris en charge en chirurgie générale et cent neuf (109) en ophtalmologie. Selon le Dr Serges Michel KODOM, cette mission d'opération gratuite vise

à venir en aide aux populations rurales et démunies et à faire la promotion de la culture de l'excellence et de l'émulation en milieu scolaire et universitaire. " Notre vision à Aimes-Afrique, c'est d'amener l'hôpital vers les populations ", a martelé le président d'Aimes-Afrique.

" Nous avons pu donner la chance à plus de 5000 patients



La table d'honneur ; au milieu, le Dr Michel Kodom

La paroisse universitaire catholique Saint Jean Apôtre lance les activités de son centre médico-social à l'université de Lomé

L'un des projets phares de la Paroisse Universitaire Catholique Saint Jean Apôtre pour l'année pastorale 2014-2015, est la construction d'un centre médico-social pour le monde universitaire de Lomé. Ceci pour venir en aide aux étudiants surtout les plus nécessiteux en matière de santé physique, morale, physiologique et spirituelle.



Vue partielle de la Paroisse universitaire de Lomé

Les activités de ce centre ont été officiellement lancées le mardi dernier sans attendre sa construction. Pour le début des soins, des salles du Centre Catholique Universitaire (CCU) sis à l'Université de Lomé ont été aménagées et équipées.

La cérémonie de lancement des activités de ce centre médico-social a été présidée par Mme Kafui KPEGBA, la Vice-présidente de l'Université de Lomé (UL).

A cette occasion, le frère Jean-Théophile, représentant le Curé a rendu grâce à Dieu Tout-Puissant qui a permis que ce projet devienne une réalité. Il a remercié les autorités universitaires et paroissiales qui ont œuvré pour la concrétisation de ce projet.

Il n'a pas manqué de rappeler que la vision de la communauté des frères de la Paroisse de Saint Jean Apôtre de Lomé n'est pas seulement de s'occuper de l'esprit et de l'âme des étudiants, mais aussi du corps. Enfin le

représentant du Curé a fait savoir que ce centre sera dirigé par le Dr FOLYGAN et sera placé sous l'autorité du COUL.

Selon M. KETOWOU, le directeur du Centre des Œuvres de l'Université de Lomé (COUL), c'est un ouf de soulagement pour les autorités de l'université qui voient dans ce projet un moyen adéquat, une institution prête à accompagner l'UL dans la quête de la santé du monde universitaire.

Il a salué cette initiative, soulignant qu'elle constitue une opportunité pour l'Université de Lomé de sauver ses étudiants en difficulté sanitaire. C'est à juste titre que les plus hautes autorités de l'Université de Lomé promettent indiquer déjà ce vendredi l'endroit où le centre devra être définitivement construit, a-t-il assuré.

Mme Kafui KPEGBA la Vice-présidente de l'Université de Lomé s'est dite émue par cette

initiative de la paroisse universitaire. Selon elle, tout projet visant le bien-être des étudiants ne peut qu'avoir l'adhésion totale des autorités universitaires, surtout qu'elle vient de l'Eglise Catholique dont on connaît le sérieux, la qualité et la compétence dans la réalisation des œuvres sociales à travers le monde. " Nous mettrons tout en œuvre pour que ce centre soit construit dans un bref délai, car c'est un projet qui va beaucoup aider les étudiants, l'Université de Lomé et le gouvernement ", a-t-elle promis.

Première à être consultée dans ce centre parmi une dizaine de personnes ce premier jour, Mme Kafui KPEGBA s'est dite satisfaite du matériel déjà mis en place et a invité les étudiants à qui ce centre est spécifiquement destiné, à ne pas hésiter à s'y rendre lorsqu'ils sentent un malaise.

Daniel ASSOTE

Le projet de renforcement des capacités productives et commerciales de la filière SOJA au Togo officiellement lancé depuis vendredi

Dans le cadre du programme " Cadre Intégré Renforcé (CIR) ", la ministre du Commerce et de la promotion du secteur privé, Mme Bernadette Essossimna LEGZIM-BALOUKI a procédé vendredi dernier au lancement officiel du projet de renforcement des capacités productives et commerciales de la filière Soja.

Ce lancement s'inscrit dans la droite ligne des différentes réformes entreprises dans notre pays pour faciliter et encourager

les activités de production, de commercialisation et d'exportation des produits togolais. Ce projet de renforcement des capacités productives et commerciales de la filière soja élaboré par le ministère du commerce vise à contribuer à l'accroissement des recettes d'exportation du Soja et à l'amélioration sensible des revenus des acteurs de la filière afin de réduire la pauvreté. " Ce projet répond à une ambition du gouvernement togolais de diversifier son économie afin de profiter des opportunités qu'offre le marché international ",

a souligné Mme la ministre. " Le caractère intégrateur du soja et ses dérivés constituent des atouts majeurs pour une grande synergie d'action entre tous les acteurs de la chaîne de valeurs ", a-t-elle ajouté.

Ce projet d'une durée de 03 ans permettra une organisation en interprofession fonctionnelle, dynamique et représentative des différents maillons de Soja, une amélioration significative de la production d'un soja de qualité répondant aux exigences du marché international, le renfor-

Suite à la page 7

et recensé près de 525 qui doivent être opérés ", a-t-il ajouté.

Après l'étape de Vogan le 01er juin, la mission se poursuivra du 15 juillet au 10 Août dans la Région des Savanes, avant de revenir le 7 septembre dans la Kara et s'achever en toute beauté en novembre dans la Centrale.

Une quinzaine de médecins allemands est attendue lors de cette tournée d'opération médicaux chirurgicale gratuite pour opérer plusieurs pathologies telles que les hernies, les lipomes, les hydrocèles, les myomes, les

kystes, les goitres, les fibromes, les cataractes et autres.

Rappelons que ces missions d'AIMES-Afrique ont débuté depuis le 16 mars dans la Région des Plateaux (Amou, Akebou, Wawa) et dans la Région Maritime (Zio, Vo, Ave, Yoto) et ses environs.

Au cours de cette mission médico-chirurgicale, Aimes-Afrique a consulté 10227 malades dans diverses spécialités et opéré avec succès 460 patients sur les 939 cas retenus.

Espoir

Fait divers

SCANDALE À ASSOMÈ

Une compatriote âgée de 42 ans environ serait interpellée et déposée à la prison civile de la ville d'Atakpamé pour avoir préparé et fait consommer des repas à base de l'eau de sa toilette intime, de ses menstrues et du sperme de son mari. Commerçante de son état, elle a toujours et régulièrement préparé des mets appréciés par ses clients.

Longtemps restée au Ghana, dame Akoswaa avait appris son métier de restauratrice à Accra. Revenue dans son pays natal, elle a décidé de s'installer à la sortie Nord d'Atakpamé, au lieu dit Assomè. Ses mets ont attiré une clientèle très importante au point de susciter auprès de la population en général et de ses collègues commerçantes en particulier, la curiosité de savoir son trait de génie.

Les investigations ont permis de découvrir que la dame préparait ses mets à base de l'eau de sa toilette intime, de ses menstrues et du sperme de son mari.

Elle envoûtait ainsi ses clients pour les fidéliser et accroître son chiffre d'affaire. Des gens venaient de différents coins, y compris des passagers en transit, pour déguster ses plats. Pourtant, son restaurant ne présentait aucun décor particulier pouvant justifier une telle influence.

Le scandale a été déclenché mercredi soir par un fidèle d'une église au sein de laquelle la restauratrice aurait fait la confession au plus fort d'un malaise. La jeune femme a été interpellée puis placée en garde à vue, en même temps que son mari présenté comme son complice.

Le restaurant aurait été pillé par la suite par des clients révoltés. Ces pratiques malsaines et dangereuses sont de plus en plus récurrentes. Dieu merci que les auteurs de ces pratiques ne pourront pas échapper à la rigueur de la loi. A bon entendeur salut !

B.TALOM

Aviation civile | Après la menace de grève de 72h des agents de l'ASECNA :**Faure Gnassingbé confirme la souveraineté aérienne du Bénin et du Togo**

Après la menace de grève de 72h (du 26 au 28 mai) brandie par le Syndicat des travailleurs de l'aviation civile, de la météorologie de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA-Togo) aux fins de voir le Bénin et le Togo gérer eux-mêmes leur espace aérien jusque-là confié au Ghana depuis 1945, les autorités du Togo et du Bénin ont pris langue avec leur homologue du Ghana afin de voir cette situation se normaliser. La grève des travailleurs de ce secteur a été suspendue la veille de son démarrage suite à " l'intervention du Chef de l'Etat qui a demandé au Directeur général de l'ASECNA de poursuivre la procédure de sectorisation entamée ".

Pour protester contre le contrôle de l'espace aérien du Togo et du Bénin par le Ghana depuis plus de 70 ans, le Syndicat des travailleurs de l'aviation civile, de la météorologie de l'ASECNA avaient décidé d'observer un mouvement de grève de 72 h (26-28 mai 2015). Cette grève a finalement été suspendue par les plus hautes autorités du pays. Le n°1 togolais et son homologue béninois ont donné leur accord au Directeur général de l'ASECNA pour poursuivre les démarches en vue de parvenir à la normalisation, notamment quitter la tutelle ghanéenne et passer à la sectorisation de notre espace aérien.

Après la réunion des chefs d'Etat des trois pays (John Dramani Mahama du Ghana, Yayi Boni du Bénin et Faure Gnassingbé du Togo le 29 avril dernier à Accra au Ghana), s'est tenue celle des ministres de transports de ces pays pour leur proposer une gestion consensuelle. Mais le 20 mai dernier, la partie ghanéenne a réagi sans pour autant faire de propositions concrètes allant dans le sens de celle qui lui a été faite.

Il est question aujourd'hui de passer à la sectorisation, un vœu de tout le personnel de l'ASECNA du Togo et du Bénin, afin de permettre à l'Agence de poursuivre le processus de réorganisation des deux espaces aériens, en l'occurrence celui togolais et béninois, a déclaré M. Amao Talé, secrétaire général du Syndicat des travailleurs de l'aviation civile, de la météorologie de l'ASECNA-Togo.

" Avant, nos aéroports ne disposaient pas de radar et les agents n'étaient pas formés. Au jour d'aujourd'hui, les contrôleurs aériens du Togo sont techniquement bien formés et l'aéroport de Lomé est équipé de radars plus performants que ceux d'Accra ", a fait remarquer Amao



Le Président Faure Gnassingbé

Talé.

La genèse...

En 1945, l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) a procédé à la délimitation de ce qu'on appelle les espaces aériens et les centres d'information de vol au niveau des territoires des pays membres. En exemple, le Libéria, la Sierra Leone et la Guinée-Conakry sont regroupés ensemble avec un centre de contrôle basé au Libéria à Robess. Le Libéria partage la gestion des redevances générées par le contrôle entre ces trois pays.

Le Togo, le Bénin et le Ghana se sont retrouvés dans un même espace aérien dont le centre de contrôle est basé à Accra depuis

1945. Le Togo adhère en 1964 à l'ASECNA créée en 1959. Mais à ce jour, les redevances générées par la gestion des espaces aériens ne sont pas partagées de la même manière comme le fait le Libéria. Donc depuis 1945, le Togo et le Bénin n'ont jamais bénéficié des retombées de la gestion de leur espace aérien contrôlé depuis Accra.

...La nouvelle donne

En 2012, le comité des ministres de l'ASECNA a demandé à l'Agence de procéder à la réorganisation de ces deux espaces aériens pour arriver à leur gestion totale puisque le Togo et le Bénin bénéficient des investissements, des recrutements et de la gestion du personnel payé par

l'ASECNA. Une somme qu'elle tire des redevances issues de la gestion des espaces aériens des 18 pays membres de l'ASECNA dont la France.

Mais un danger se profilait à l'horizon ; si le Togo et le Bénin laissaient la gestion de leurs espaces aériens au Ghana, cela voudrait dire qu'ils ne pouvaient plus continuer par siéger à l'ASECNA. La conséquence immédiate serait que le personnel de Lomé et celui de Niamey vont se retrouver sur le carreau. Les expatriés togolais basés à Accra et dans d'autres pays connaîtront le même sort.

Les investissements consentis par l'ASECNA en termes d'équipements radar, radio et autres équipements de guidage seront à l'eau. Nous avons donc demandé à nos dirigeants de réaffirmer leur appartenance à l'ASECNA. Ce qui voudrait dire qu'ils vont prendre le contrôle de l'intégrité et de la souveraineté de leur espace aérien qu'ils vont confier à l'ASECNA ; ce qui entraînera leur contribution à la cagnotte commune de l'ASECNA. C'est juste une question d'équité et de justice.

Selon le SG du Syndicat, à partir du 25 juin prochain, les trafics dans les espaces aériens du Togo et du Bénin ne vont plus

répondre au centre de contrôle d'Accra. Ils vont plutôt répondre au centre de contrôle aérien basé à Lomé, équipé en radars plus performants que ceux du Ghana. Le centre de Lomé était prêt depuis un certain temps pour prendre le contrôle de la gestion de notre espace aérien, mais il restait une décision des plus hautes autorités.

Faure Gnassingbé confirme la souveraineté aérienne du Togo et du Bénin

L'intervention personnelle du chef de l'Etat togolais dans ce dossier est un acte patriotique et historique. Depuis la veille des indépendances (1945) jusqu'à nos jours, rien n'a été fait. C'est le Président Faure Gnassingbé qui confirme solennellement la souveraineté nationale de notre espace aérien.

Aujourd'hui, le Togo et le Bénin ne seront plus regardés de la même façon au niveau de l'ASECNA. Cela voudrait dire que les Togolais et les Béninois vont enfin jouir des redevances de leur espace aérien et apporter leur pierre à la cagnotte de l'ASECNA. Ils vont bénéficier des équipements et du savoir-faire de l'ASECNA qui a une longue expérience dans ce domaine.

JPB

Pénurie en énergie électrique :**La CEET propose un plan de fourniture rotative**

Les populations togolaises vivront des lendemains difficiles en matière d'accès à l'énergie électrique. Il y a quelques semaines déjà, la situation avait commencé à se dégrader, obligeant la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) à opter pour des coupures de courant plus ou moins répétitives dans la journée. Cette situation provoquée par un manque d'énergie chez les fournisseurs de la sous-région contraint le Togo à prendre des mesures drastiques afin de minimiser le mal.

La situation difficile à laquelle le Togo est à nouveau confronté a été annoncée mardi dernier au journal de 20h sur la Télévision togolaise (TVT) par le directeur général de la CEET, Gnané Djétéli. Selon le DG de la CEET, " l'énergie que la Compagnie distribue nous vient en partie de la Communauté Electrique du Bénin (CEB). Le Nigéria envoie 100 Megawatts à la CEB et le Ghana envoie 120. Depuis le dimanche 24 mai, le Nigéria ne nous envoie plus rien alors que le Ghana ne nous envoie que 50 MW dont 10 reviennent au Togo



Dr Gnané Djétéli, DG de la CEET

Parlant des mesures prises par la CEET, Gnané Djétéli souligne que " les autres sources de production, notamment ContourGlobal, ont été mises en branle mais nous n'atteignons pas le niveau qu'il nous faut pour donner de l'électricité à tous au même moment ". Le DG de la CEET ajoute qu'on ne devrait pas espérer davantage de la CEB car, à cause de la construction du pont sur le Mono à Atiyémé, elle ne pourra pas démarrer la centrale de Nagbéto pour éviter les inondations.

Trois alternatives de solutions s'offrent à la CEET. A court

alors qu'à long terme, il faudrait réfléchir à la stabilité de la fourniture de l'énergie électrique.

En matière de besoins en électricité, le Togo consomme 130 MW à 147 MW en temps plein, voire 169 MW aux heures de pointe. Mais à ce jour, le Togo ne dispose que de 119 MW produits par ContourGlobal et d'autres centrales isolées, et le manque à gagner est estimé à environ 10 à 30 % sur l'ensemble de ce qu'il faut pour satisfaire toute la clientèle.

Rappelons qu'il y a quelques mois, les agents de la CEET étaient entrés en grève pour réclamer l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail, puisqu'ils estiment ne pas comprendre pourquoi ils feraient des bénéfices qui servent à blanchir les agents de ContourGlobal.

JPB

**Lisez tous les jeudis
votre Journal
"Chronique
de la Semaine"**

www.ebene-radio.com
La radio de la diaspora

LIBRE OPINION

L'élection présidentielle de 2015 est à peine entrée dans l'histoire que le simple citoyen que je suis m'interroge sur un sujet que je voudrais soumettre à votre réflexion critique avisée, raisonnée et responsable, à savoir :

L'APPUI FINANCIER DE L'ETAT AUX CANDIDATS À LA DERNIÈRE ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

En principe, tout parti politique a pour objectif, la conquête et l'exercice du pouvoir politique. Dans toutes les démocraties du monde, cette conquête du pouvoir passe inévitablement par la sollicitation des voix des électeurs et électrices par les candidats aux différentes élections. Cela suppose que tout parti politique a des adhérents qui participent financièrement et matériellement à son fonctionnement en vue de la conquête du pouvoir. On pourrait dire : " Qui cherche le pouvoir, doit rechercher conséquemment les moyens réguliers adéquats pour y parvenir". C'est donc dans cette logique que tout candidat présenté ou non par un parti ou une coalition de partis devrait s'inscrire ; y compris donc les candidats libres.

Toutefois, le code électoral togolais prévoit qu'à l'issue de la proclamation des résultats par la Cour Constitutionnelle, le candidat qui aura réuni au moins 5% des suffrages exprimés, percevra la caution qu'il a versée au dépôt de sa candidature et qui est fixée à 20 000 000 francs CFA.

L'intérêt de la caution versée est de juger a priori du sérieux des candidats, et aussi de ne pas banaliser la Haute Fonction de Président de la République, donc d'éviter que tout " guignol " puisse poser sa candidature à cette fonction noble, sans un minimum d'effort.

Mais c'est une situation inattendue et pour le moins surprenante que les Togolais ont vécue lors de la dernière élection présidentielle au Togo. En effet, chacun des candidats à cette élection a reçu gracieusement [même avant le dépôt des candidatures, disent certains, mais dans tous les cas, avant la campagne électorale] une somme de 72 000 000 f CFA, auprès du trésor public, dans le cadre donc de cette élection.

La question que le Togolais se pose est celle-ci : "Quelle est cette alchimie juridique qui a donc permis à l'Etat de préfinancer les 5 candidats à hauteur de 72 000 000 f CFA chacun, sur le dos du contribuable togolais, sans même l'avis de ce dernier, contrairement à ce qui est légalement prévu !" ?

D'aucuns vont jusqu'à dire que ceci est fait, au nom d'un certain "apaisement". Ainsi, est-ce à faire croire aux Togolais que des candidats auraient été forcés d'aller à cette élection et, n'ayant pas de moyens nécessaires, auraient alors sollicité le préfinancement de l'Etat sans lequel ils auraient violemment manifesté, arguant de ce que l'on revienne sur le mandat du Président de la République ce qui remettrait en cause tout le travail qui été fait et provoquerait un nouveau trouble dans les rangs de toute l'opposition. Il fallait alors

accepter leur demande pour les apaiser ?

Quoiqu'il en soit, la situation créée suscite les observations et remarques ci-après :

o On a finalement l'impression que les candidats n'ont pas sorti l'argent de leurs poches pour verser leurs cautions, et peut-être même pour battre campagne ;

o Ce que le Togolais a souvent compris est que ce sont les candidats qui ont obtenu au moins 5% des suffrages exprimés qui devraient s'attendre à la ristourne de la caution des 20 000 000 FCFA versés au trésor public comme garantie ; condition sine qua non pour qu'ils soient ceux-ci sont jugés crédibles aux yeux des Togolais et de la loi électorale ;

o A l'issue de la dernière élection présidentielle, seuls deux candidats ont atteint et même dépassé le cap des 5% ;

o Ayant déjà bénéficié des 72 000 000 FCFA de la part de l'Etat, vont-ils encore réclamer les 20 000 000 FCFA de caution versée, conformément à la loi ?

o Les trois autres candidats qui n'ont même pas atteint chacun les 5% des suffrages exprimés ne

sont finalement pas gênés pour verser les 20 000 000 FCFA de caution eux-mêmes, puisque eux aussi ont bénéficié des 72 000 000 FCFA, desquels ils ont certainement défalqué tranquillement les 20 000 000 FCFA de caution ;

o Au total, 360 000 000 FCFA ont été versés aux candidats lors de cette élection présidentielle, sans qu'on sache vraiment la destination ou la raison d'être de cette dépense, à la charge du trésor public, donc à la charge du contribuable togolais.

o Cette situation n'encourage-t-elle pas à l'avenir les candidatures fantaisistes, où tout Togolais, quelle que soit son assise politique, voudra se porter candidat ? Juste le temps pour lui de pouvoir bénéficier de cette manne accordée gratuitement par l'Etat ? Oui d'aucuns me répondront que c'est l'argent politique. Non, il s'agit de l'argent du contribuable togolais !

En effet, même si cet appui est légal, les bénéficiaires doivent en principe rendre compte de l'utilisation de ces fonds publics ainsi reçus.

Si l'Etat doit financer les campagnes des candidats et même la

caution à verser, alors je tire l'enseignement suivant : la campagne présidentielle est une occasion de se faire royalement et officiellement de l'argent sur le dos du contribuable togolais. Si l'argent de l'Etat peut être gratuitement distribué à n'importe qui, cela me donne des idées !!! Et pourquoi ne pourrai-je pas en profiter moi aussi en 2020 ? Et pourquoi pas tous les électeurs ; puisque lorsqu'on est électeur on peut aussi être éligible.

L'Etat doit-il continuer à jeter de l'argent du contribuable par la fenêtre sans raison ceci dans un contexte où on parle de la BONNE GOUVERNANCE ?

N'est pas cela de la chienlit ?

o En sera-t-il ainsi désormais pour toute élection, où des appuis financiers gratuits seront supportés par le trésor public et non plus par les candidats eux-mêmes ?

o Les lois existent ; pourquoi les mettre de côté pour agir sur simple humeur de quelques citoyens et créer des frustrations inutiles. Le Togo va-t-il continuer d'aller d'exceptions en exceptions en foulant au pied le droit pour d'ailleurs, ne jamais aboutir à quelque chose de positif ?

Ne faut-il pas faire les choses autrement, histoire de mieux gérer les deniers publics ? Ne créons pas des antécédents fâcheux inutiles qui risqueraient de se retourner contre nous-mêmes demain.

Au moment où les revendications sociales des travailleurs, notamment ceux du secteur public qui comme les autres travailleurs, contribuent à la production de la richesse du pays, se font entendre, cet argent du contribuable ne pouvait-il pas permettre de résoudre certains problèmes dans ces différents secteurs et de construire ou réhabiliter des infrastructures de base, tels que les hôpitaux, centres de santé, écoles, marchés, etc.

Même, s'il fallait financer les candidats à l'élection présidentielle sur fonds publics, n'était-il pas judicieux de soumettre la question au référendum pour que le Peuple Togolais, détenteur du pouvoir, puisse se prononcer librement ?

Réfléchissons et faisons attention à ce que nous faisons !

Puisse Dieu le Tout Miséricordieux nous éclairer et bénisse le Togo !

Aymar Kalouga WERE

INTERVIEW DE MONSIEUR MATTHIAS KOKOU LATTA :

" Je pense qu'on ne pouvait pas ne pas donner à Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé l'opportunité de continuer dans la même lancée "

unir.tg : Vous êtes entrepreneur, Directeur de société, à la veille de l'élection présidentielle du 25 avril dernier, vous avez opté pour le choix de Faure Essozimna Gnassingbé. Pourquoi vous avez opté pour ce choix ? Est-ce que aujourd'hui il y'a satisfaction de votre côté ?

LATTA MATTHIAS: Encore une fois merci de m'avoir donné la parole après le vote. Je tiens d'abord à remercier le peuple togolais qui a fait preuve de maturité politique afin de passer cette période dans le calme et dans le respect de l'autre. Comme je l'avais dit avant le vote, pour tout Togolais honnête envers lui-même, le choix était clair.

Beaucoup de projets ont été réalisés. Bien d'autres sont en cours de réalisation. On a vu aussi l'acharnement du Président à sortir le Togo de son état de sous-développement pour faire de lui un pays émergent. Je pense qu'on ne pouvait pas ne pas donner à Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé l'opportunité de continuer dans la même lancée.

Donc, je peux dire que les Togolais ont fait le bon choix et à titre personnel je suis très satisfait. Je suis très fier d'être

Togolais au regard de tout ce qui s'est passé avant, pendant et après les élections. Même si après le vote, certains candidats ont voulu encore, dans leur habitude de mauvaise foi, clamer des fraudes et tout le reste. Et pour une fois, tous les acteurs ont travaillé à ce que tout se passe dans la paix pour rehausser l'image de notre pays.

Je lance une fleur à tous les Togolais, aux candidats respectables et respectés d'ailleurs, et surtout un grand merci à cette jeunesse qui, pour une fois, ne s'est pas laissée berné par des personnes que moi j'appelle souvent les griots. La jeunesse togolaise a montré qu'elle peut prendre sa destinée en main. Vraiment, bravo au Togo et aux Togolais.

Félicitation encore au Président élu. Qu'il se rassure, la population togolaise est derrière lui pour l'accompagner dans sa tâche qui, nous le savons tous, est une tâche très lourde.

Pour la première fois dans votre vie en tant que Togolais, puisque vous avez passé la grande partie de votre vie en France, vous avez vécu la campagne électorale. Vous étiez sur le terrain. On vous a vu à Badou, à Tsévié et dans

certaines endroits de la capitale quand le chef de l'Etat est en déplacement. Comment avez-vous vécu ces moments de la campagne électorale au Togo ?

LATTA MATTHIAS: Je me rappelle, j'avais reçu certains partenaires de la Guinée-Bissau, au lendemain des élections dans leur pays. Naturellement, dans nos discussions, nous avons abordé le sujet des élections en Guinée. Ils me disaient qu'en Guinée-Bissau, le problème, ce n'est pas la campagne mais c'est après les élections, car chez eux la campagne c'est un moment de fête, où les citoyens se retrouvent pour danser, pour se réjouir.

Et souvent c'est après le vote et les résultats que les choses se gâtent. J'étais avec un autre Togolais qui disait qu'au Togo, les choses se gâtent avant même qu'on ne fixe les dates du vote ; avant, pendant et après la campagne. Et c'est pire le jour du vote et que dire du jour de la proclamation, des résultats : c'est quasiment l'émeute. Mais moi, j'ai pris le pari du contraire car je sentais une grande maturité chez les Togolais. Je disais à mes partenaires que le Togo allait montrer l'exemple pour une fois à l'Afrique et au monde

entier. Pourquoi ? Parce que le chef de l'Etat, très tôt, a donné gage de sa bonne volonté à permettre à tout Togolais de participer à cette élection et surtout, rassurer la communauté internationale sur la transparence de l'élection.

Le résultat, c'est que ces élections se sont tenues dans les meilleures conditions. Oui, en effet j'ai été très impressionné de voir la joie sur le visage des Togolais pendant les meetings auxquels j'ai assisté, bien attendu, pour soutenir mon candidat. Ce qui était encore plus impressionnant, c'est de voir les caravanes des différents candidats se croiser dans les rues, dans une ambiance bon-enfant où les sympathisants des différents candidats s'échangent par moment des T-shirts. C'était vraiment des moments inédits, parce que je me rappelle encore une époque récente où il fallait des forces de l'ordre pour quadriller les groupes, c'est-à-dire, des militants.

Selon vous quel doit être le profil du prochain gouvernement ?

LATTA MATTHIAS : Le peuple togolais a élu son président en fonction de son programme.

Suite à la page 7

14ème assemblée générale de la CCR/UEMOA: Le Béninois Jean-Baptiste Satchivi porté à la tête de l'institution

La 14ème session ordinaire de l'assemblée générale de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA (CCR/UEMOA) a pris fin le 21 mai 2015 à Lomé.

Démarrée depuis le mardi 19 mai, cette rencontre a d'abord permis aux participants d'examiner et d'adopter le rapport d'activités et d'approuver la gestion de la caisse d'avances 2013. Elle a également permis de présenter la synthèse des activités des mandatures, d'adopter le projet de budget 2015 et élire pour un mandat de trois ans, un nouveau bureau exécutif à la tête duquel se trouve M. Jean-Baptiste Satchivi, président de la Chambre du Commerce et d'Industrie du Bénin.

Le nouveau président a remercié toute l'assistance de la confiance placée en lui et en son équipe, et témoigné sa reconnaissance au président sortant pour le travail abattu et qui a permis de positionner la CCR aujourd'hui sur des chantiers importants pour le développement du secteur privé de l'espace UEMOA.

"Je voudrais rassurer l'assistance de ma disponibilité à mener à bien la mission qui m'est confiée en collaboration



Le Béninois Jean-Baptiste Satchivi

parfaite avec tous les membres consulaires.", a-t-il martelé.

Pour le nouveau président, les chantiers qui attendent sont nombreux et importants les uns que les autres. Il s'agit notamment de l'évaluation des différents programmes interactifs (talents du monde, foires de l'intégration régionale...); du renforcement de l'intégration régionale de nos économies afin que notre zone se transforme en un seul territoire où les contrôles devant garantir notre sécurité, ne constituent plus un obstacle à la libre circulation des personnes et des biens; de la promotion des partenariats entre les secteurs privés des Etats de

l'Union; de l'organisation du forum sur le financement du secteur privé; de la mise en œuvre des réformes de l'UEMOA relative à la suppression de la double imposition et à l'harmonisation de la fiscalité intérieure; de la mise en œuvre effective d'une fiscalité de développement; des enjeux déterminants pour l'économie de nos Etats et la vie de nos entreprises en raison de la mise en œuvre du Tarif Extérieur Commun de la CEDEAO (TEC CEDEAO); du renforcement des capacités productives des entreprises de l'Union dans la perspective de la mise en œuvre de

l'Accord de Partenariat Economique (APE); de la poursuite du Programme Régional de l'Amélioration du Climat des Affaires (PRACA) dans notre Union; de l'amélioration globale de la qualité des ressources humaines au service de l'entreprise.

Par ailleurs des commissions techniques et leurs bureaux ont été mis en place.

Les travaux ont pris fin avec la réunion de prise de contact du nouveau bureau élargi aux présidents des commissions techniques.

Carole AGHEY

INTERVIEW DE MONSIEUR MATTHIAS KOKOU LATTA :

" Je pense qu'on ne pouvait pas ne pas donner à Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé l'opportunité de continuer dans la même lancée "

Suite de la page 6

C'est un programme très ambitieux pour le Togo. Par cette victoire, le peuple togolais a voulu montrer au monde entier son adhésion à la politique de réconciliation, du vivre ensemble et du travailler ensemble pour bâtir un Togo fort et prospère prôné par le Chef de l'Etat.

Cette victoire nous donne

une réelle opportunité de reconquérir la confiance du peuple togolais en général, et de notre jeunesse en particulier en étant plus proche de lui et en répondant à ses attentes qui, nous l'avons vu tout au long de cette campagne, sont nombreuses....

Le Président élu, dans sa permanente et impérieuse volonté de bâtir un Togo nouveau, et prospère dans un esprit d'unité et de justice sociale, choisira son Premier Ministre après l'acceptation de la démission du gouvernement AHOO-MEY, qui n'a pas démerité, vu l'ampleur de la tâche et la situation socio économique politique, combinée à la conjoncture internationale.

Pour ma part, si je peux me permettre d'avancer mes idées d'un novice en politique, je souhaite du fond du cœur que des personnes sur lesquelles le Président élu va s'appuyer soient pleines d'imagination, d'initiatives, efficaces et loyales avec un sens élevé de responsabilité, capables (ndlr : qui ne se cherchent pas...) de l'accompagner dans sa noble et délicate mission à la tête de notre cher pays.

Vous êtes jeune, un message à l'endroit de la jeunesse togolaise qui croit que les cinq années à venir seront des années de prospérité, des années où cette jeunesse-là pourra émerger?

LATTA MATTHIAS : En toute honnêteté, moi, j'ai l'habitude de dire qu'il n'y a qu'à voir ce qui a été fait pendant les cinq années passées parce que les cinq premières années, le Chef de l'Etat, s'est attelé à réconcilier le peuple togolais...

Donc les grands chantiers ont réellement démarré pendant le second mandat. Pour la jeunesse togolaise, je ne peux que lancer cet appel : c'est ensemble qu'on construira le pays.

Chaque Togolais est utile au Togo. Il faut que la jeunesse se montre patiente et se batte pour apporter un plus au Togo et prendre sa destinée en main. J'aime souvent dire qu'il ne faudrait pas attendre toujours de savoir ce que l'Etat peut faire pour nous, mais qu'est ce que nous pouvons faire pour l'Etat.

Le Chef de l'Etat a dans son programme, une place de choix pour la jeunesse et elle ne sera pas déçue.

J'appelle déjà la jeunesse à se mobiliser pour accompagner le Chef de l'Etat dans sa volonté de lui offrir les opportunités afin qu'elle puisse prendre sa destinée en main. En même temps je demande aux jeunes de faire attention à ces politiciens qui vont venir raconter tout et le contraire. Rien n'est facile, c'est vrai. Je sais que certains jeunes sont pris par le découragement par moment. Je leur dis de ne pas se décourager.

Le Togo a besoin d'eux. Qu'ils espèrent de voir ce que le Chef de l'Etat élu fera pour cette jeunesse. Pour ma part, je suis sûr et certain qu'après les cinq ans, nous allons tous dire que nous avons eu raison de faire confiance au Chef de l'Etat; nous avons eu raison de le soutenir et d'être à ses côtés. Parce que les Togolais verront, le monde entier verra la mutation du Togo.

Et, je suis sûr que le Chef de l'Etat apportera une réponse à chaque Togolais sur ses préoccupations; que la ménagère verra son panier bien rempli; que les travailleurs verront leurs revendications légitimes satisfaites.

Je finirai en disant : jeunesse togolaise, mobilise-toi pour qu'ensemble avec le Chef de l'Etat SEM FAURE GNASSINGBE, nous bâtissons notre beau pays.

Merci.

Action humanitaire :

Mme Laurence Montcho au chevet des enfants démunis de Kpogan

L'artiste de la chanson togolaise, Laurent Montcho, a offert, dimanche 17 mai dernier, des vêtements et des chaussures à une quarantaine d'enfants suivis par l'ONG Amis du Monde des Enfants (AME) de Kpogan, dans la préfecture des Lacs.

Une quarantaine d'enfants, âgés de 02 à 14 ans, suivis par l'ONG Amis du Monde des Enfants (AME), a bénéficié de vêtements et de chaussures, en cette veille des examens de fin d'année scolaire. C'est la directrice exécutive d'AME, l'artiste Laurence Montcho qui a distribué ces cadeaux.

Pour justifier son engagement, l'artiste Laurence Montcho explique : " Mon engagement en faveur des enfants remonte à mon plus jeune âge. Déjà au collège, j'ai remporté le premier prix d'un concours national de la chanson



Photo de famille (bénéficiaires et donateur)

organisé par Radio Lomé. Le thème de ma chanson portait justement sur les enfants abandonnés. C'est important de donner du sourire aux enfants, avant les examens".

Les vêtements et chaussures distribués ont été envoyés à AME par l'association " Vivons

Ensemble Afrique " dirigée par Clément Adoté.

Créée en 2004, AME, également partenaire de l'association " Hidden Talent " du Dr Eliane Ayélégan Amavigan, basée aux Etats Unis d'Amérique, dispose de soutiens divers en Europe.

JPB

Le projet de renforcement des capacités productives et commerciales de la filière SOJA au Togo officiellement lancé depuis vendredi

Suite de la page 4

de renforcement des capacités productives et commerciales de la filière requiert les compétences de plusieurs structures impliquées, notamment l'administration publique, le secteur privé et la société civile.

Pour ce faire, le ministre du Commerce a invité les opéra-

teurs économiques, les partenaires de la filière soja et toutes les structures impliquées dans la mise en œuvre de ce projet à prendre toutes les dispositions nécessaires et à faire preuve de responsabilité dans sa gestion quotidienne.

Espoir

Opinion : Les raccourcis des démocraties africaines

La France avait une Constitution régie par un mandat présidentiel de sept(7) ans, renouvelable à volonté, mais seul François Mitterrand, le socialiste, avait pu faire deux(2) mandats. Le peuple français décidait de renvoyer ses Présidents au bout du premier septennat, s'ils ne sont pas bons, comme l'ont appris, à leurs dépens, Valéry Giscard d'ESTAING et Nicolas SARKOZY, celui-là même qui a permis, récemment, avec Jacques CHIRAC, de ramener les mandats présidentiels à des quinquennats. Au bout de cinq ans donc, Nicolas Sarkozy a fait ses valises, en attendant peut-être que le peuple français lui donne une nouvelle chance dans deux ans. Peut-être battra-t-il, cette fois-ci, François Hollande, si les primaires de la Droite ne lui préfèrent pas Alain JUPPE...

En Allemagne, Angela Dorothea MERKEL en est à son troisième mandat, et peut-être cherchera-t-elle un quatrième mandat, si les Allemands la jugent capable et digne de tenir ! Il n'y a pas, en effet, de mandat limitatif dans ce pays pour l'Exécutif!...

Au Royaume-Uni, David Cameron vient de remporter le scrutin législatif de son pays, avec une majorité absolue confortable, et a entamé son deuxième mandat avec assurance, en lorgnant sur un troisième mandat, au bout de celui-ci ! Il n'y a pas de limitation, ici aussi, de mandat pour l'EXÉCUTIF, et on se rappelle que Margaret TATCHER avait dirigé le pays du 4 mai 1979, au 28 novembre 1990, avant de démissionner de la tête de son Parti, et donc de son poste de Premier Ministre...

Au Togo, Faure Gnassingbé a rempilé pour un troisième mandat de 5 ans, avec un score de 58, 77 %, en lorgnant déjà sur un quatrième mandat, en 2020, comme l'autorise notre LOI FONDAMENTALE...

Aux ETATS-UNIS d'Amérique, une Convention nationale fut convoquée en 1787 par HAMILTON, qui déboucha sur une CONSTITUTION, le 17 septembre 1787, entrée en vigueur le 21 juin 1788... Cette Constitution s'est étoffée en évoluant, pour répondre aux nouveaux besoins des Etats-Unis, et comme l'avait écrit JAMES MADISSON, " en élaborant un système dont nous souhaitons qu'il demeure valable au long des âges, nous ne devons pas perdre de vue les changements que le temps provoquera inévitablement "...

Ces changements sont les AMENDEMENTS, ou ajouts à la Constitution. En 1992, on en compte 27 aux USA ! Mais il n'y avait pas de limitation des mandats des Présidents américains, jusqu'au vote du 22 ème amendement, proposé le 24 mars, et ratifié le 27 Février 1951 ! Ce qui avait permis à Franklin DELANOE ROOSEVELT de briguer un 4ème mandat en 1944 ! Il faut préciser que George WASHINGTON, le Premier Président des USA, avait quitté volontairement ses fonctions de Président des USA, après son deuxième mandat, et ceci a créé une règle qui est devenue une coutume Constitutionnelle, jusqu'à ce vingt-deuxième amendement, qui a formalisé la pratique...

La SUISSE a adopté, parmi les pays européens, un système unique au monde, une démocratie directe fédéraliste et neutraliste, sans Président de la République, et sans Premier Ministre, sans souverain...

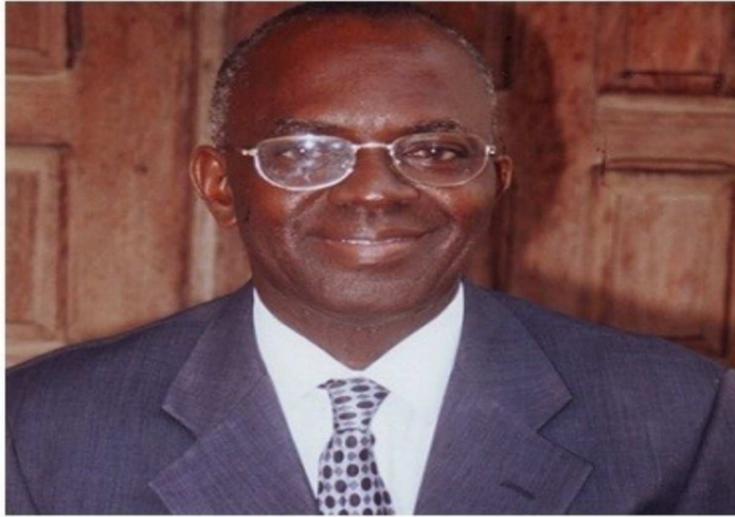
Comprenez-vous alors, pourquoi les Nègres du Continent africain se tuent bêtement, pour une histoire de limitation de mandats présidentiels, au BURUNDI, au CONGO - KINSHASA, au BURKINA FASO, et peut-être bientôt au CONGO-BRAZZAVILLE ?...

Limitation de mandats, que veulent leur imposer certains milieux politiques occidentaux !

Au lieu de réfléchir, par eux-mêmes, pour eux-mêmes, sur les voies propres et acceptables pour leur développement, et le type de démocratie que chaque peuple doit adopter pour son bien ?

SINGAPOUR a rendu un hommage exceptionnel à LEE KUAN YEW, décédé récemment à 91 ans, après avoir passé 31 ans, le tiers de sa vie, comme Premier Ministre de l'île, ce pauvre territoire, qui fêtera son cinquantième anniversaire d'indépendance en août prochain, et qui vit aujourd'hui dans l'opulence, grâce à cet homme ! S'il y avait une limitation des mandats dans ce pays, peut-être que ce pays végèterait encore dans la misère, comme au moment de son indépendance !...

Les Africains que nous sommes devront réfléchir dix fois au moins, avant de suivre comme des moutons, certains caucasiens qui, quand il s'agit d'accorder des aides aux pays africains, s'expriment en quelques millions d'euros, mais quand il s'agit d'un des leurs comme la Grèce, petit pays si on le compare au Nigéria ou à la RDC, comptent les milliards d'euros!... Il y va de notre survie, en tant



Dr David IHOU

qu'humains tout simplement !

A) Les contours de la limitation des mandats de l'Exécutif

Ce sont les Burkinabé qui ont donné le mauvais exemple, en refusant à Blaise Compaoré le droit à un référendum national, pouvant lui permettre ou non de briguer un troisième mandat. On aurait vu l'audience réelle du Président du Pays des Hommes intègres ! Si son projet avait rencontré 70 % de NON par exemple, cela serait une très belle leçon pour nos dirigeants africains et le signal fort de la maturité des peuples à penser par eux-mêmes, et non à attendre qu'un Président français conseille à leur dirigeant d'aller se faire embaucher à la Francophonie ! Si le Oui l'emportait au referendum, le peuple burkinabé et les dirigeants de l'opposition auraient un an pour battre campagne et battre dans les urnes le Président sortant ! Mais nos amis burkinabé ont préféré tuer 30 à 50 de leurs compatriotes, blesser 200 autres, brûler leur Parlement (les ruines sont toujours fumantes et ils vont demander une aide à la France ou à la CHINE pour le reconstruire !) et des commerces, en mettant dans la rue 6000 chômeurs de plus dans le pays ! C'est malin ça ?

Pire, un de leurs leaders de l'opposition a même proposé d'inscrire dans la Charte de l'Union Africaine, le principe de la limitation des mandats à deux ! Mais il n'avait pas pris soin de nous préciser s'il s'agit de mandats de 4, 5, 6, 7, 8, 9, ou dix ans, et si les peuples de chaque pays doivent demander l'autorisation à l'UA avant de faire des amendements à leur Constitution dans ce domaine ! Pire, il ne nous a pas dit ce qu'il adviendrait d'un pays africain qui claquer la porte de l'UA (comme l'avaient fait, pour d'autres raisons, le Maroc et la Mauritanie) ! Et si, malgré l'inscription à la charte, un peuple vote librement par référendum, la non- limitation des mandats, l'UA fait quoi ?

Si nous regardons les dates aux USA, depuis le 21 juin 1788, date de l'entrée en vigueur de la Constitution américaine, jusqu'à ce jour, 27 amendements ont été opérés en 227 ans, soit 2,7 amendements en moyenne tous les 22,7 ans !

En fonction de la Constitution, n'importe quel pouvoir législatif ou exécutif peut demander une révision constitutionnelle, et à tout moment, et c'est seulement le peuple qui est seul juge ! Et c'est la SUISSE qui bat tous les records dans cette pratique de s'en remettre au peuple, pour un OUI ou un NON ! Ainsi, depuis 1848, date de l'entrée en vigueur de leur Constitution, ils ont eu recours 565 fois au référendum !

C'est quand même plus intelligent que de brûler son Parlement et de tuer 50 de ses compatriotes non, chers frères nègres ?

B) Les limites de la limitation des mandats de l'Exécutif

Pourquoi attendre la fin du second mandat du Président sortant pour le dégager du pouvoir, au lieu de le battre, si on a de meilleurs arguments, à la fin de son premier mandat, comme l'ont fait les Français avec Valéry Giscard d'ESTAING, et Nicolas SARKOZY, ou les Américains avec Jimmy CARTER, George Bush père (1989-1993), James POLK (1845-1849), Chester Arthur (1881-1885), Grover Cleveland (1893-1897, mais réélu de 1901 à 1905, ce qui fait qu'il a été le seul, dans l'histoire des USA, à avoir été élu deux mandats non consécutifs et est donc le 22ème et 24ème Président des USA !), William Taft (1909-1913),

Herbert Hoover (1929-1933), etc. ?

C'est la paresse des Africains qui les fait attendre, assis sur leur derrière, que le deuxième mandat arrive à échéance, et ils gueulent à se faire péter les cordes vocales : " Pas de troisième mandat ! Pas de troisième mandat ! "...

Où étaient les leaders burundais en 2010, pour ne pas stopper Pierre Nkurunziza en ce moment-là, en le battant, pour qu'il ne fasse pas, en 2015, valoir le fait qu'il a été élu, au premier mandat, non pas au suffrage universel, mais par le Parlement ? Aujourd'hui, dans ce pays, les gens meurent, non pas seulement par les balles, mais par le choléra, surtout les réfugiés burundais en Tanzanie (40 morts déjà !), pour une histoire stupide de mandat limitatif ou non !

" Le siège de Président de la République n'est pas un banc, où peuvent s'asseoir plusieurs prétendants, mais un fauteuil, où ne peut s'asseoir qu'un seul élu ", comme le disait si bien Laurent GBAGBO, et c'est pourquoi, si nos leaders pensaient vraiment à leur peuple, ils se mettraient ensemble, en choisissant un des leurs, pour battre le candidat sortant !...

L'exemple de BUHARI, qui vient d'être élu, à sa quatrième tentative, est éloquent, et les autres leaders africains doivent le suivre, et ne pas croire que si le sortant n'a pas un troisième mandat, c'est leur tour d'être Président !

L'autre forme de paresse est ce que nous montre le chef de l'opposition togolaise, battu par Faure Gnassingbé, et qui annonce que l'OIF doit revenir au Togo compter les voix, à la place de notre Cour Constitutionnelle, que ce prématuré politique feignant relègue un rang sous l'OIF ! Jean-Pierre Fabre ne mûrira jamais, comme je l'ai dit à plusieurs reprises ! Pourquoi ne demande-t-il pas à l'OIF de venir compter aussi les moutons et les chèvres du Togo, ou faire appel au Pape François, au Dalaï Lama, ou à BAN KI MOON, comme le lui conseille Kiwi Amegah -Wovoe ? Voilà quelqu'un qui veut diriger le Togo, et qui ne comprend pas Notre Constitution, notamment en son article 106, qui dit que " Les décisions de la Cour Constitutionnelle ne sont susceptibles d'aucun recours. Elles s'imposent aux pouvoirs publics et à toutes les autorités civiles, militaires et juridictionnelles ".

Il faut être un cancre, si on comprenait le sens de cet article, pour demander à l'Organisation Internationale de la Francophonie, de venir recompter les voix, après l'arrêt de notre Cour Constitutionnelle !...

Au Burundi, une fois que le Conseil Constitutionnel a validé la Candidature de Pierre Nkurunziza, par 6 des sept voix que compte cette Institution, la messe est dite, et ce qui se passe au Burundi actuellement n'est plus ni moins qu'un coup d'Etat civil...

Si on dénie au Conseil Constitutionnel ses prérogatives, on n'est plus dans une démocratie, mais dans une voyoucratie !

La limitation des mandats présidentiels a ses limites aussi, dans la mesure où, si vous avez deux chefs d'Etat médiocres qui se passent le pouvoir 10 ans chacun (2 fois 5 ans x 2= 20 ans), vous aurez un pays en perdition pendant deux décennies !

Alors, feignants leaders politiques africains, faites comme Macky SALL au Sénégal, qui a battu à plate couture, Abdoulaye WADE, candidat à son troisième mandat, à polémique ou pas, et ne suivez pas bêtement certains caucasiens qui veulent encore vous coloniser, cette fois-ci, et votre cerveau et votre corps !

Les leaders politiques africains doivent, en priorité, convaincre leurs compatriotes, du bien-fondé et du caractère sacré de nos Institutions de la République, de nos Constitutions, et les convaincre ensuite, de la pertinence des programmes qu'ils doivent obligatoirement leur proposer... Et ce n'est pas un OBAMA, un POUTINE, un Président chinois, un Pape ou un Dalaï Lama, encore moins l'ONU, L'UE, l'UA, la CEDEAO, qui viendront nous dire qui est élu pour les 4 ou 5 ans à venir, dans nos pays !

" Si vous réfléchissez de travers, beaucoup de choses vous arrivent en travers " : c'est mon père, Ihou Cléophas, qui l'a dit !

Dr David IHOU, Consultant en géopolitique et stratégie sécuritaire.

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE
DBD COM AND PARTNERS, MOOV & WOODIN PRÉSENTENT

des médias 2015

LA PLUS BELLE SOIRÉE DE DÉFILE DE MODE
DES JOURNALISTES DU TOGO

HOTEL
EDA OBA
30 MAI 2015
À 19H30

PASS 3000 FCFA RÉSA 5000 FCFA
INFOLINE: 97 66 36 39 / 93 07 21 11
22 36 85 07

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ

Eda Oba

RESTAURANT
AGRICULTURE
BOISSON CHAUDE

TV 7

TOUTES LES MÉDIAS PARTENAIRES